

Recyclage SSIAP 2

Maintenir ses compétences pour assurer les missions de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne.

Durée: 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Chef d'équipe de sécurité incendie en établissement recevant du public (ERP) ou en immeuble de grande hauteur (IGH) devant effectuer son recyclage triennal obligatoire.

Prérequis

- Détenir le certificat SSIAP 2 valide de moins de 3 ans.
- Détenir un brevet de secourisme en cours de validité.
- Justifier d'au moins 1607 heures d'activité en tant que SSIAP 2 au cours des 36 derniers mois.

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'occuper le poste de chef d'équipe de sécurité incendie conformément à la réglementation en vigueur.

Contenu de la formation

- Prévention :
 - Évolution de la réglementation.
 - Accessibilité du public.
- Moyens de secours :
 - Agents extincteurs et moyens d'extinction.
 - SSI.
- Gestion du PC sécurité :
 - Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.
 - Gestion d'une évacuation.
 - Compte-rendu à la hiérarchie.
- Organisation d'une séance de formation : Les méthodes pédagogiques.
- L'équipe de sécurité incendie :
 - Organiser l'accueil d'un nouvel agent.
 - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens.
 - Gérer les conflits.
 - Gestion des documents administratifs.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs titulaires d'un certificat SSIAP 3 ou d'une équivalence réglementaire et dont les compétences à enseigner la spécialité ont été validées par l'organisme de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et mise à disposition des installations techniques et pédagogiques requises par la réglementation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Étude de cas concrets.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Évaluation des acquis du stagiaire.
- Une attestation de recyclage est remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.